



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France 2030 : un an d'actions pour mieux vivre, mieux produire et mieux comprendre

Dossier de presse
Vendredi 18 novembre 2022



SOMMAIRE

Sommaire	<u>3</u>
Édito	<u>5</u>
À propos de FRANCE 2030	<u>6</u>
France 2030 : une politique prioritaire du Gouvernement	<u>9</u>
France 2030 : des premiers résultats concrets	<u>13</u>
France 2030 : des chiffres concrets	<u>17</u>
Une dynamique collective sur tout le territoire	<u>19</u>
Une méthode à faire évoluer	<u>21</u>
Des ambitions fortes pour 2023	<u>22</u>
France 2030 : des objectifs précis et stratégiques pour notre souveraineté	<u>25</u>



RAPPROCHONS LE
FUTUR



Emmanuel Macron
Président de la République

ÉDITO

Il y a un peu plus d'un an, le 12 octobre 2021, je présentais France 2030 à nos concitoyens : 54 milliards - un montant inédit – pour permettre à notre nation d'affronter les défis du siècle. Avec l'ensemble des écosystèmes, nous nous sommes fixés une ambition : faire émerger les champions nationaux des technologies de demain.

France 2030, c'est une transformation majeure dont l'efficacité et l'impact seront mesurés. France 2030, ce sont des moyens pour être, aujourd'hui, au rendez-vous de l'histoire. France 2030, ce seront, demain, des réponses françaises aux nouveaux usages du monde, et **des emplois implantés dans tous nos territoires.**

Un an après, les résultats sont déjà là. Plus d'une soixantaine de dispositifs ont été ouverts et plus de 1700 lauréats ont bénéficiés de soutiens financiers sur tout le territoire. 8,4 milliards sont déjà engagés avec 20 Mds€ comme cible d'ici fin 2023. **La moitié des financements vont à des acteurs émergents, et la moitié vont aux actions de décarbonation.** Surtout, nous avons atteints des objectifs concrets, totalement impensables il y a encore quelques années, sur les mini-lanceurs, l'hydrogène, les semi-conducteurs, la fabrication d'un ordinateur quantique, ou encore les véhicules électriques. Grâce à cet élan collectif, nous nous replaçons ainsi en pointe, et la France s'assure un avenir plus souverain et plus durable.

Aujourd'hui, alors que ces premiers résultats sont indiscutables, les crises s'amoncellent : crise énergétique, montée du protectionnisme, renchérissement du crédit, urgence climatique. Mais ces nouvelles contraintes corroborent d'autant plus notre exigence de souveraineté et de compétitivité.

Face à ces défis, redoublons donc nos efforts, maintenons le cap, celui de devenir une nation qui garde la main sur ses emplois, ses sources d'énergie durable, ses technologies, en étant chaque fois au rendez-vous de la compétition mondiale. **Agissons surtout avec confiance dans les ressorts de notre industrie, de nos entrepreneurs, de nos chercheurs pour traverser ces crises et nous projeter ensemble vers les défis du siècle.** Nous pouvons et nous devons faire advenir une France de connaissance, de progrès, de prospérité pour tous nos concitoyens.

France 2030, c'est l'ambition de toute la nation.
Ensemble, continuons à la rendre concrète, forte, et efficace.



À propos de France 2030

Est inédit par son ampleur : 54 Mds€ sont investis pour que nos entreprises, nos écoles, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et de faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques,

académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, en charge de France 2030, pour le compte de la Première ministre, en lien avec les ministères concernés.

France 2030 est mis en œuvre par l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'Agence de la transition écologique (ADEME), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Le plan d'investissement France 2030 :

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

54
Mds€
sont investis
par France 2030
pour bâtir la France de demain

France 2030 : une politique prioritaire du Gouvernement

54 Md€, 10 objectifs et 6 leviers pour mieux vivre, mieux produire et mieux comprendre le monde

Lancé par le Président de la République le 12 octobre 2021, France 2030 a accéléré son déploiement pour structurer nos écosystèmes et **transformer durablement** des secteurs clés de notre économie par **l'innovation, l'industrialisation et la recherche**.

Cette politique prioritaire du Gouvernement porte une ambition claire : positionner la France non pas seulement en simple acteur, mais bien en leader du monde de demain.

Sa stratégie est lisible avec **10 objectifs** précis et facilement identifiables et **6 leviers pour les atteindre** :

10 objectifs :

1. Faire émerger en France d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets
2. Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe
3. Décarboner notre industrie et la production d'intrants
4. Produire en France, à l'horizon 2030, 2 millions de véhicules zéro émission et développer une mobilité sobre, souveraine et résiliente
5. Produire en France, à l'horizon 2030, le premier avion bas-carbone

6. Innover pour une alimentation saine, durable et traçable
7. Produire en France au moins 20 bio-médicaments, notamment contre les cancers, les maladies chroniques et développer et produire des dispositifs médicaux innovants
8. Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs
9. Prendre tout notre part à la nouvelle aventure spatiale
10. Investir le champ des fonds marins

6 leviers :

- Sécuriser l'accès aux matières premières
- Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes
- Développer les talents en construisant les formations de demain
- Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres
- S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation
- Accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups

Une doctrine d'investissement claire pour viser l'excellence

France 2030 vise l'excellence. Préparer la France de 2030 dans un contexte de concurrence internationale nécessite de concentrer les moyens sur les projets et les technologies les plus prometteurs.

France 2030 fait de la décarbonation de l'économie l'enjeu majeur. Avec un objectif de 50 % de crédits alloués à des projets contribuant concrètement à l'atteinte d'une trajectoire bas-carbone de notre pays et avec aucun projet défavorable à l'environnement, l'ambition est forte.

France 2030 mise sur les acteurs émergents et les territoires. Avec environ 60 % de petites et moyennes

entreprises parmi les bénéficiaires (hors aides guichet distribuées par Bpifrance en région) contre 19 % pour les grandes entreprises, les acteurs émergents sont bien au cœur des dispositifs. C'est essentiel pour stimuler nos écosystèmes et les acteurs établis.

56 % des fonds du plan ont été alloués à des porteurs installés hors de l'Île-de-France. Pour renforcer l'ancrage territorial du plan, 11 régions¹ se sont déjà associées à l'Etat pour un volet régionalisé de France 2030 copiloté par les présidents et préfets de région.

Des indicateurs concrets pour évaluer l'impact de France 2030

La notion d'impact est au cœur du pilotage des investissements de France 2030. Pour décliner cette notion d'impacts à l'échelle de France 2030, un référentiel a été élaboré et se déploie de manière systématique à chaque étape du cycle d'investissement : sélection des projets, suivi et évaluation ex post.

Afin d'identifier et de retracer les mécanismes de transformation à l'œuvre dans les projets, ce référentiel des impacts repose sur 8 domaines principaux selon les axes et sous-indicateurs suivants :

1. **Innovation** : type d'innovation (technologique, produit, procédé, organisation, modèle d'affaires...), intensité (innovation incrémentale ou de rupture) et type d'acteur (individuel ou collectif, **émergent** : **start-up, PME ou ETI ou grand groupe**) ;
2. **Développement économique** : emplois créés, chiffres d'affaire supplémentaire généré, nombre de brevets déposés, capacités industrielles nouvelles créées ;
3. **Décarbonation et développement durable** : en cohérence avec la taxonomie européenne, estimation

¹ Parmi les 11 déjà signées figure une région d'outre-mer. Par ailleurs une 12ème convention est en cours de signature.

de l'impact escompté en matière d'atténuation climatique (volume des GES évités) ou sur les autres axes environnementaux : réduction des pressions environnementales, économie circulaire, biodiversité etc.,

4. **Autonomie stratégique et souveraineté** : relocalisation ou réduction d'une dépendance vis-à-vis d'intrants stratégiques (par exemple des métaux rares) ;
5. **Capital humain et connaissances** : accroissement des connaissances, aptitudes, expériences, talents et compétences accumulés par la société sur les filières d'avenir ;
6. **Leadership** : renforcement de la capacité de rayonnement, d'attractivité et aptitudes à mener des projets à un niveau mondial (par exemple à travers le volume des productions scientifiques et impacts sur le rayonnement international via la présence dans le top 1% des publications les plus citées de la discipline concernée) ;
7. **Santé et social** : permettre à tous de vivre en bonne santé, amélioration du bien-être, gains sur l'espérance de vie ;
8. **Mixité** : taux de participation des femmes dans les équipes projets, dans les formations scientifiques soutenues ;

En outre, chaque projet est également systématiquement évalué au regard de ses effets d'entraînement territoriaux : contribution à l'émergence d'un territoire inattendu, renforcement d'une filière sur plusieurs territoires, potentiel de répliquabilité des innovations à des échelles plus vastes, démonstration de l'innovation en conditions réelles dans les territoires. Selon les objectifs poursuivis, des indicateurs spécifiques peuvent également être ajoutés à l'analyse.

Ce référentiel permet ainsi :

- De suivre le respect des engagements transverses que ce soit en matière d'émergence (50% des crédits devant aller à des acteurs émergents) ou de décarbonation (50% des montants des crédits de France 2030 devant aller à cet objectif) ;
- De mesurer les mécanismes de transformation reliant les

leviers mobilisés par France 2030, les projets soutenus et leurs impacts socio-économiques et environnementaux attendus ;

- D'éclairer à partir de la mesure de la performance globale des différentes stratégies les décisions éventuelles à prendre en matière de réallocations de crédits à opérer, en fonction du gains d'apprentissage et du niveau des résultats observés par rapport aux ambitions initiales.

Des éléments chiffrés de France 2030 seront rendus publics sur france2030.gouv.fr, notamment la liste des bénéficiaires, les montants engagés par action et par territoires, ainsi que les données d'impacts.

Un Comité de surveillance, chargé de l'évaluation et du suivi stratégique

L'évaluation de l'impact de France 2030 est pilotée par un organisme indépendant, le Comité de surveillance des investissements d'avenir (CSIA). Il est composé de 18 membres, 8 parlementaires et 10 personnalités qualifiées, aux parcours variés et choisis pour leur compétence en matière d'innovation et d'investissement.

Le Comité de surveillance conseille également le Gouvernement sur les priorités d'investissement de France 2030. Il formule tous les deux mois un ensemble de recommandations à l'attention de l'exécutif, afin de contribuer à l'amélioration continue du plan d'investissement.

La liste complète des membres du Comité de surveillance est disponible sur : <https://www.gouvernement.fr/comite-de-surveillance-4012>

France 2030 : des premiers résultats concrets

Dans la production d'énergie décarbonée (nucléaire et renouvelable) :

- **Les petits et moyens réacteurs nucléaires deviennent une réalité** : le projet NUWARD progresse, et **3 autres projets bien avancés ont été identifiés et pourront être financés dès le premier trimestre 2023** ;
- **Accélération de l'innovation et l'industrialisation des ENR, avec le soutien de 17 premiers projets lauréats** dans les secteurs qui démontrent un fort potentiel, notamment le photovoltaïque, l'éolien flottant et les réseaux énergétiques (par exemple le projet HT-20MW d'Eolink et de ses partenaires, qui vise à développer et qualifier un hub amarrage permettant de connecter au réseau des éoliennes flottantes).

Dans l'hydrogène décarboné :

Grâce à France 2030, **des grandes usines de production d'électrolyseurs vont être construites**, dans le cadre des projets importants d'intérêt européen commun, permettant de sécuriser notre cible de 6,5 GW d'électrolyse installée en 2030.

Pour la décarbonation de l'industrie :

- **Décarbonation des activités industrielles très émissives comme la sidérurgie. D'ores et déjà 10 MtCO₂ en moins sont déjà planifiés sur les 50 sites industriels les plus émetteurs,**

ce qui nous met sur la bonne voie de l'atteinte à horizon 2030 des jalons de la Stratégie nationale bas carbone pour l'industrie, en partenariat avec l'ADEME.

- **530 projets portés principalement par des PME mais aussi par des grands sites industriels très émetteurs de gaz à effet de serre**, sont en cours d'instruction pour aller plus loin et plus vite dans la décarbonation mais aussi dans la réduction de consommation des énergies fossiles.

Pour atteindre 2 millions de véhicules électriques et zéro-emission en 2030 :

Sécurisation de la production d'un million de véhicules électriques en France à l'horizon 2027 et de trois giga-factory de batteries, permettant de viser l'autonomie en production de batteries à l'horizon 2027.

Pour une alimentation saine, durable et souveraine :

France 2030 accélère la transition agroécologique et alimentaire grâce au financement de technologies et de leur diffusion pour la 3ème révolution agricole. **Cette mutation permettra par exemple à la France de consolider sa place de 2ème producteur européen** dans le machinisme agricole, tout en garantissant la décarbonation de ce secteur. Plusieurs appels à projets ont été lancés pour répondre aux besoins alimentaires de demain et relocaliser des maillons industriels stratégiques.

Pour notre souveraineté en santé :

- **5 biomédicaments** déjà produits en France et création de **10 nouvelles lignes de bioproduction**
- Relocalisation et développement

en phases cliniques de 19 candidats biomédicaments

- **Sécurisation de production de vaccin à ARN en France**
- Constitution d'entrepôts de données de santé hospitaliers pour accélérer la recherche médicale, l'innovation et l'amélioration du système de santé
- Installation de l'Agence innovation en santé.

Sur la culture :

Visite possible de la Cathédrale Notre-Dame de Paris en réalité virtuelle et à travers les époques.

Pour prendre toute notre part dans l'aventure spatiale

France 2030 soutient le développement de **micro et mini-lanceurs** réutilisables avec **8 projets** financés en France.

Dans l'exploration des grands fonds marins :

France 2030 a permis le lancement de **la première campagne d'exploration des grands fonds par le drone sous marin UlyX, qui a fait 15 plongées cet été dont 11 entre 3000 et 4100m.**

Pour assurer notre souveraineté en matières premières :

Grâce à l'ouverture prochaine d'une nouvelle mine dans l'Allier financée par France 2030, notre pays va **pouvoir satisfaire 20% de ses besoins en lithium. Et toujours grâce à France 2030, le recyclage des batteries lithium ions pour ouvrir de véritables mines urbaines va devenir une réalité.**

Pour sécuriser l'accès aux composants stratégiques :

France 2030 va financer des usines de production de composants de semiconducteurs, notamment à Crolles, dans l'objectif de **doubler les capacités de production** sur notre territoire. Sur la robotique, un dispositif est actuellement ouvert pour identifier des offres de solutions « industrie du futur ».

Pour des technologies numériques souveraines :

Dans le cadre de la stratégie nationale quantique, France 2030 a permis de financer l'acquisition de **l'ordinateur quantique analogique commercial le plus puissant au monde**.

Pour former les talents aux métiers de demain :

Grâce aux projets lancés via l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » de France 2030, opérés par l'ANR et la Caisse des dépôts, **sont assurés la formation aux métiers d'avenir de 450 000 personnes par an d'ici 2030, ainsi que la sensibilisation de 4 millions de personnes notamment à la transition écologique**.

Pour repousser les frontières de la connaissance et accélérer le transfert des innovations :

17 programmes de recherche exploratoire, portés par l'ANR, dans des domaines émergents ont été lancés, ainsi que **25 programmes de recherche** directement en soutien des objectifs de France 2030.

De nouveaux moyens sont mobilisés, de l'ordre de 500 millions d'euros, en faveur **du transfert technologique, pour développer le réflexe de l'innovation derrière chaque découverte scientifique** et garantir un impact concret des résultats la recherche.

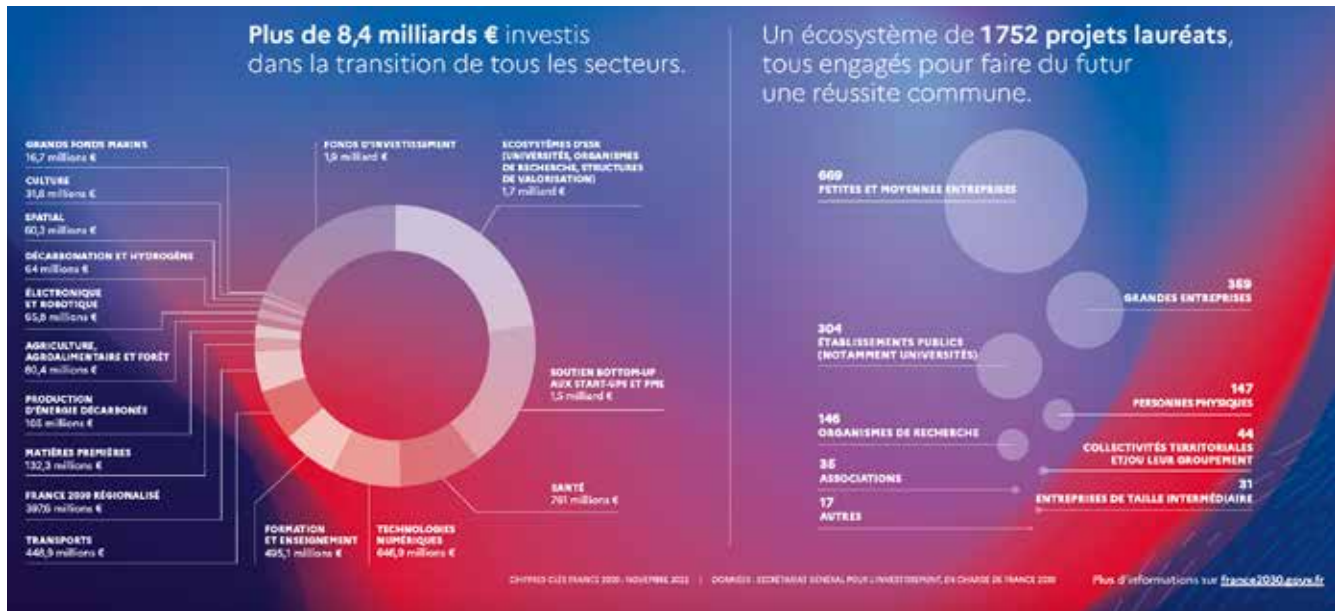
Pour accélérer l'industrialisation des startups et la croissance de nos entreprises de toute taille :

- **Soutien à l'installation de 20 nouvelles usines de start-ups industrielles, par Bpifrance**, permettant l'industrialisation de produits innovants dans des secteurs stratégiques et porteurs à l'image des biotechnologies, de la santé, de l'agroalimentaire, des batteries, des matériaux ou de la robotique.
- **Lancement du prêt nouvelle industrie distribué par Bpifrance**

Deux fonds d'investissements ont été prolongés grâce à France 2030 :

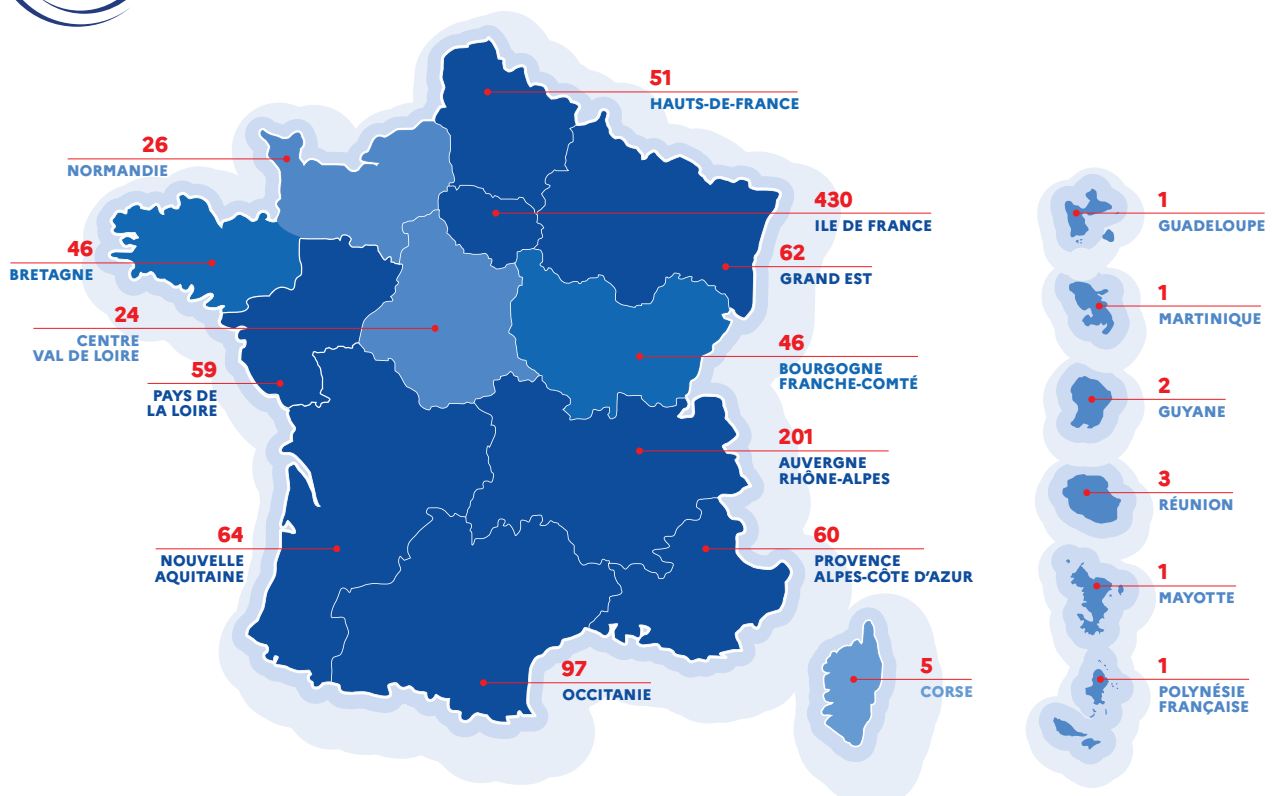
- **Ecotech 2, doté d'une enveloppe de 300 millions d'euros** et géré par Bpifrance, pour des opérations en fonds propres et quasi fonds propres pour des prises de participation minoritaires dans des PME innovantes actives dans les domaines des énergies renouvelables décarbonées et chimie verte, de l'économie circulaire (valorisation des déchets, éco conception de produits et écologie industrielle, des réseaux électriques intelligents ou smart grids, ou encore des véhicules du futur.
- **SPI – société de projets industriels 2, doté d'une enveloppe de 1,1 milliard d'euros** et géré par Bpifrance, pour permettre aux projets industriels les plus porteurs de perspectives d'activité et d'emplois pour les filières industrielles de trouver un appui à leur développement.

France 2030 : des chiffres concrets



FRANCE 2030, LES TERRITOIRES EN ACTION

Cartographie des projets France 2030 en régions



Une dynamique collective sur tout le territoire

90 ambassadeurs, experts de la société civile

La gouvernance unifiée de France 2030 permet un échange constant entre l'État et les écosystèmes.

Recyclage, spatial, robotique, numérique, transport, formation... Dans tous les domaines, des experts de la société civile sont parties prenantes de la gouvernance de France 2030.

Au nombre de 90, ces ambassadeurs sont consultés à l'occasion des comités de pilotage stratégiques organisés par les ministres, en lien avec le secrétariat général pour l'investissement, pour apporter leur expertise au service de la définition de la stratégie sectorielle, pour conseiller l'Etat sur les attentes des écosystèmes et pour éclairer le choix des dispositifs sélectionnés.

La liste complète des ambassadeurs est disponible sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030/ambassadeurs>

Des réseaux puissants dans les territoires

Ce plan, sans précédent par son ampleur et son ambition, est pourvu d'un volet territorialisé : France 2030 Régionalisé. Doté de 500 millions d'euros, ce volet a pour objectif d'accompagner l'innovation, des start-ups, PME, ETI ou organismes locaux notamment, sur tout le territoire national.

La particularité du volet territorialisé réside plus spécifiquement dans son mode de financement paritaire : chaque euro investi par l'Etat est complété d'un euro investi par la Région. Une enveloppe globale de 1 milliard d'euros est donc mobilisée par la puissance publique pour libérer les énergies de nos territoires et accompagner les projets innovants les plus transformants.

Concrètement, les préfets et les présidents des conseils régionaux mobilisent leurs services, aux côtés des opérateurs, pour détecter et cofinancer à part égale les projets innovants.

Bpifrance et la Banque des Territoires interviennent en tant qu'opérateurs pour l'instruction et la contractualisation liées aux décisions prises par l'Etat et la Région. Bpifrance agit en tant qu'opérateur des projets d'innovation, de recherche et de développement ainsi que les projets de filières. Pour les projets d'ingénierie de formation professionnelle, les missions sont conduites par la Banque des Territoires.

France 2030 Régionalisé a été voulu pour conjuguer les forces de France 2030 et celles des Régions (connaissance des réalités territoriales, proximité avec les acteurs économiques locaux). Les comités de pilotage chargés de sélectionner les lauréats sont présidés par la préfecture de région et le conseil régional.

Ce volet régionalisé, qui s'étend de 2021 à 2025, se décline en 4 axes :

- Les « **Projets d'innovation** » pour accélérer l'émergence d'entreprises innovantes leaders sur leur domaine et pouvant prétendre à une envergure au moins nationale.
- Les « **Projets collaboratifs de recherche et développement** » ou « i-Démo régionalisé » afin de constituer un tissu de relations industrielles collaboratives durables d'entreprises de toute taille, peu importe leur place dans la filière, de la recherche industrielle au développement expérimental.

- Les « **Projets de filières** » pour renforcer la compétitivité des filières stratégiques françaises en permettant le recours à des moyens de production ou des infrastructures de tests, d'essais ou de recherche-développement partagés.
- Les « **Projets de formation professionnelle** » pour accompagner les entreprises dans l'anticipation des mutations économiques et organisationnelles, dont le développement des compétences pour l'exercice de nouveaux métiers.

10 régions de métropole et 1 d'outre-mer sont déjà engagées, 727 millions d'euros mobilisés pour le tissu économique local

À ce jour, onze Régions ont donc signé une convention France 2030 Régionalisé avec l'Etat. **Ce sont déjà 363,8 millions d'euros qui ont été engagés par l'Etat et autant par les Régions, soit 72,47% de l'objectif fixé.** L'immense majorité des régions, y compris ultramarines, devraient adhérer à France 2030 Régionalisé d'ici la fin de l'année 2022. Une convention supplémentaire est en cours de signature. Pour amplifier le déploiement de France 2030 dans tous les territoires, le Gouvernement installe des sous-Préfets « France 2030 et investissements » dans chaque département.

Une méthode à faire évoluer

Des appels à projets simplifiés et au plus proche du terrain

France 2030 se déploie, mais se transforme aussi. Pour être au rendez-vous de l'innovation, l'intervention publique doit d'abord faire preuve d'une agilité et d'une réactivité renforcées. Les procédures d'appels à projets seront donc simplifiées.

En parallèle, des expérimentations géographiques et thématiques de simplification sont en cours d'élaboration et seront mises en œuvre dès janvier 2023.

Une territorialisation renforcée

La Première ministre a annoncé le déploiement de « Sous-préfets France 2030 et investissements », qui relayeront les dispositifs et surtout qui seront en charge de vous aider à accompagner les projets industriels, pour tout ce qui relève de l'Etat, en lien avec les collectivités.

Un accompagnement plus personnalisé

La transformation va au-delà de la simplification. La nouvelle méthode de France 2030 est centrée sur les projets : sur leur détection, leur orientation, leur sélection et leur accompagnement. Tous les partenaires publics, en particulier dans les territoires, contribueront à l'accompagnement financier ou extra-financier des lauréats de France 2030. L'objectif de cette nouvelle approche est simple : lever l'ensemble des freins à l'innovation rencontrés par les lauréats.

En particulier, depuis 2022, la Mission French Tech accompagne une centaine de start-ups proposant des innovations de rupture répondant aux enjeux identifiés dans le cadre de France 2030. En complément du French Tech Next40/120 orienté sur les start-ups late stage, les quatre programmes d'accompagnement (Green20, Agri20, Deepnum20, Health20) permettent d'apporter le soutien non financier de l'Etat (visibilité, intégration dans la diplomatie économique, support des administrations par le réseau des correspondants FT, partage d'expérience entre entrepreneurs, sensibilisation à l'IPO).

Des ambitions fortes pour 2023

Une ambition forte pour 2023

France 2030 représentera près de 10 Mds€ de projets décidés en 2022. Pour 2023, **la Première ministre a confirmé cette ambition avec une cible de 10 Mds€ de projets décidés, dont la moitié pour les enjeux de décarbonation de notre économie.**

Une prise de risque accrue

L'accélération du soutien aux projets technologiques fait partie de nos priorités pour les prochaines années. **Avec une cible de 500 start-ups issues de la recherche créés par an et des moyens renforcés à hauteur d'environ 500 M€, la Première ministre a annoncé que France 2030 soutiendra l'accélération du transfert de technologie.** Les éléments détaillés de ce plan seront présentés dans les prochaines semaines par la ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, en lien avec l'ensemble des ministres concernés.

Un soutien exceptionnel pour les projets exceptionnels

Dans le cadre de cette nouvelle approche, certains projets feront l'objet d'un soutien renforcé. Les projets exceptionnels seront soutenus de manière exceptionnelle. Dès l'année prochaine, un programme spécifique sera donc en place pour mieux soutenir les projets hors norme.

En complément, certains projets feront l'objet d'un soutien renforcé. Les projets exceptionnels seront soutenus de manière exceptionnelle. **Une enveloppe de 5 Mds€ au sein des 54 Mds€ de France 2030 a été réservée pour soutenir ces projets.**

Une amélioration de l'efficacité de France 2030

Par le **renforcement de l'évaluation.** Portée par le Conseil de surveillance de France 2030, l'évaluation au sein de France 2030 continuera à se renforcer afin d'améliorer notre capacité à arrêter les projets qui n'ont pas réussi et renforcer les plus prometteurs.

Par la **mobilisation des acteurs privés.** L'initiative dit « Tibi », portée par le Président de la République, avait fixé une ambition de 6 Mds€ de mobilisation des acteurs institutionnels pour les trois dernières années qui a été atteinte. **Une telle démarche sera relancée prochainement afin de contribuer à l'émergence et au développement de leaders technologiques en France.**

France 2030 :
des objectifs
précis et
stratégiques
pour notre
souveraineté

Objectif : Faire émerger en France d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets

Stratégie pilotée par le ministère
de la Transition énergétique et le
ministère de l'Industrie

Une filière nucléaire au service de la décarbonation de l'économie

Les grands objectifs

- Diversifier les usages, outre la production d'électricité : cogénération de chaleur, production d'eau douce, production d'hydrogène décarboné
- Réduire le volume et la radioactivité des déchets issus des installations nucléaires pour diminuer leur impact environnemental
- Augmenter l'autonomie stratégique à long terme par un multi-recyclage des matières nucléaires
- Améliorer la sûreté et la sécurité nucléaires

D'ici à 2050, l'électrification des usages et l'abandon des énergies fossiles passe par une croissance de 60% de la production d'électricité décarbonée. France 2030 accompagnera la filière nucléaire pour réaliser les investissements dans l'innovation permettant de consolider son positionnement sur le long terme.

Les ambitions en chiffres

dès 2030

Développement de réacteurs innovants :
soutien de la phase prototype des concepts les plus prometteurs

Lancement de la construction du 1^{er} SMR NUWARD

1 solution industrielle de valorisation des déchets très faiblement radioactifs

1,2 Md€
d'investissements pour
le développement d'une industrie nucléaire
souveraine et durable au service d'une
production d'énergie décarbonée

Les axes stratégiques

1. Soutenir le développement de réacteurs nucléaires modulaires, innovants et accompagner l'émergence de nouveaux acteurs
2. Développer des solutions innovantes pour la gestion des matières et déchets radioactif
3. Confirmer la faisabilité du multi-recyclage en réacteurs à eau pressurisée (MRREP)
4. Soutenir les efforts d'innovation de la filière par le déploiement d'outils de recherche performants et renouvelés

Des exemples concrets

EDF - Développement du SMR NUWARD

Le SMR NUWARD est un nouveau concept de réacteur nucléaire compact, d'une puissance de 340 MWe, à la sûreté accrue et visant à réduire les coûts par un fort effet de série. Il permettra entre autres à de nombreux pays de pouvoir remplacer leurs centrales électriques thermiques (gaz et charbon) de puissance comparable dans une logique de décarbonation des mix électriques.

Appel à projets

« Réacteurs nucléaires innovants »

Ce dispositif soutient et accompagne le développement de nouveaux réacteurs, à fission ou à fusion nucléaires, en rupture au regard des réacteurs en exploitation ainsi que la création d'un nouvel écosystème de start-ups nucléaires.

Les acteurs émergents sont particulièrement ciblés, et pourront bénéficier de l'appui scientifique et technique du CEA.

Objectif : Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné

*Stratégie pilotée par le ministère
de la Transition écologique et de la
Cohésion des territoires, le ministère
de la Transition énergétique et le
ministère de l'Industrie*

Une filière hydrogène au service de la décarbonation de l'économie

Les grands objectifs

- Installer suffisamment d'électrolyseurs en France pour produire tout l'hydrogène dont nous avons besoin pour décarboner notre économie
- Développer les technologies, équipements et usages pertinents de l'hydrogène, pour les mobilités lourdes (avions, bateaux, trains, car, bus..) et la décarbonation de certaines industrie (cimenterie, sidérurgie, chimie, verrerie, engrais...)
- Préparer les technologies hydrogène de demain en soutenant la recherche fondamentale dans les domaines inhérents à l'hydrogène pour anticiper les ruptures technologiques du domaine

L'hydrogène est pourvoyeur de nombreuses solutions pour décarboner l'industrie et les transports. Il permet de réduire notre dépendance vis-à-vis des importations d'hydrocarbures et constitue un des leviers pour atteindre la neutralité carbone en 2050. La France a l'ambition de devenir un leader mondial de l'hydrogène décarboné.

Les ambitions en chiffres

6,5 GW

Capacité d'électrolyse
installée en France en
2030

650 kt

Quantité d'hydrogène
décarboné produite en
2030 en France

100 000

Emplois directs et
indirects créés d'ici 2030
en France

9 Mds€

Pour devenir
un leader mondial
de l'hydrogène décarboné

Les axes stratégiques

1. Déployer les électrolyseurs branchés sur notre réseau électrique décarboné, près des lieux d'utilisation
2. Accompagner de manière synchrone les filières industrielles d'équipements et les usages
3. Construire en France une filière industrielle créatrice d'emplois et garante de notre maîtrise technologique. Devenir un leader mondial.
4. Promouvoir le modèle français de production d'hydrogène décarboné

Des exemples concrets

Soutien apporté aux gigafactories d'équipements à hydrogène dans le cadre du PIEEC (Projet important européen commun)

La France consacre 2,1 milliards d'euros d'aides pour 10 gigafactories d'électrolyseurs, de réservoirs à hydrogène, de piles à combustible pour la mobilité à hydrogène, d'équipements de transport. Les investissements au total représentent 5,3 milliards d'euros, et 5 200 emplois seront créés d'ici 2030.

Développement des écosystèmes territoriaux d'hydrogène dans les territoires

La France consacre 775 millions d'euros pour soutenir des écosystèmes à hydrogène, associant la production locale d'hydrogène, le développement de stations de rechargement et les usages dans la mobilité lourde (bus, cars, train, transport de marchandise.) voire dans l'industrie. Déjà une vingtaine d'écosystèmes répartis sur toute la France ont vu le jour.

Objectif : Accélérer l'innovation et le développement des technologies d'ENR à la pointe

*Stratégie pilotée par le ministère
de la Transition écologique et de la
Cohésion des territoires, le ministère
de la Transition énergétique et le
ministère de l'Industrie*

Une filière ENR au service de la transition énergétique

Les grands objectifs

- Accompagner l'émergence d'une industrie française à grande échelle du photovoltaïque
- Soutenir l'émergence de la filière française de l'éolien flottant en accompagnant son industrialisation et le développement des infrastructures portuaires à l'échelle des façades maritimes
- Conforter la place des acteurs nationaux des réseaux pour développer les solutions permettant l'intégration massive des ENR

D'ici à 2050, l'électrification des usages et l'abandon des énergies fossiles passe par une croissance de 60% de la production d'électricité décarbonée. France 2030 accompagne le développement et l'industrialisation des solutions ENR en France.

Les ambitions en chiffres

2 GW

Production, assemblage et intégration annuelle d'éoliennes flottantes en France

10 GW

Production annuelle de cellules et modules PV en France

1 Md€

d'investissement pour le développement
d'une industrie des énergies renouvelables
souveraine et durable, au service
d'une production d'énergie décarbonée

Les axes stratégiques

1. Accompagner la transition vers un système énergétique intégré dont l'impact environnemental est minimisé et l'appropriation sociétale maîtrisée
2. Réduire les coûts des technologies ENR en accompagnant la recherche et l'innovation sur tout le continuum de maturité
3. Développer une offre industrielle de solutions ENR permettant d'accompagner la transition énergétique
4. Rendre les métiers de la transition énergétique attractifs et mettre en adéquation les besoins en ressources humaines des acteurs économiques et les offres de formation

Des exemples concrets

Des fermes pilotes éoliennes flottantes au large des côtes françaises à partir de 2023

Plusieurs fermes pilotes, composées de quelques d'éoliennes flottantes seront mises en service à partir de 2023 au large des côtes méditerranéenne et atlantique. Elles permettront de valider la faisabilité technique et la viabilité économique d'un parc de plusieurs machines à l'échelle 1. Elles seront aussi l'occasion de mieux cerner l'impact de ces installations sur leur environnement, que ce soit en termes de cohabitation des usages de la mer, ou d'environnement naturel.

EOLINK

Eolink est une entreprise d'ingénierie qui développe une éolienne flottante innovante dont l'architecture a été brevetée en 2013. Ses structures sont plus petites, plus légères et permettent de produire de l'électricité à un coût bien en deçà des standards du marché.

Objectif : Décarboner notre industrie et la production d'intrants

Stratégie pilotée par le ministère
de la Transition écologique et de la
Cohésion des territoires, le ministère
de la Transition énergétique et le
ministère de l'Industrie

Une filière au service de la décarbonation de l'industrie

Les grands objectifs

- Industrialiser les solutions de décarbonation existantes tout en continuant à innover
- Soutenir l'investissement industriel dans les solutions de décarbonation
- Renforcer les synergies entre les entreprises et acteurs du territoire des zones industrielles les plus émissives et définir une trajectoire commune de décarbonation

Près des ¾ des émissions de l'industrie proviennent des secteurs de la métallurgie, de la chimie et de la fabrication de minéraux non métalliques (ciment, chaux, verre...). La décarbonation de ces secteurs constitue donc un enjeu clef pour l'atteinte les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone et la neutralité carbone en 2050.

Les ambitions en chiffres

7,8 Mt

de réduction des
émissions annuelles de
CO2 pour le secteur de
l'acier en 2028

2,5 Mt

de réduction des
émissions annuelles de
CO2 pour le secteur du
ciment en 2030

25 Mt

de réduction des
émissions annuelles de
CO2 pour l'industrie en
2030

5,6 Mds€

Pour innover, industrialiser
et déployer des solutions de décarbonation
et soutenir l'investissements des entreprises
pour se décarboner

Les axes stratégiques

1. Assurer l'émergence d'une offre française compétitive et innovante de solutions de décarbonation de l'industrie respectueuses de l'environnement
2. Décarboner tout en réduisant la dépendance de certains secteurs industriels vis-à-vis des importations d'hydrocarbures
3. Prioriser les secteurs industriels émissifs et les plus exposés
4. Former plus de jeunes et professionnels aux métiers en lien avec la décarbonation

Des exemples concrets

Projet soutenu porté par la société CIXTEN (PME)

Valorisation de la chaleur fatale basse température en électricité ou énergie mécanique. Le procédé breveté vise un rendement double à celui actuellement atteint. Aide de 600 K€ accordée dans le cadre de l'appel à projets d'innovation « IBAC PME ».

Projet soutenu porté par la société FAO (PME)

Développement d'un séchoir à grain à infrarouge (électrique), se substituant aux séchoirs aérauliques qui ont recours à du gaz/ fioul. Aide de 1,04 M€ accordée dans le cadre de l'AAP innovation « IBAC PME ».

Objectif : Produire en France, à l'horizon 2030, 2 millions de véhicules zéro émission et développer une mobilité sobre, souveraine et résiliente

Stratégie pilotée par le ministère
de la Transition écologique et de
la Cohésion des territoires et le
ministère de l'Industrie

Une mobilité propre et performante pour tous

Les grands objectifs

- Produire autant de véhicules zéro émission en 2030 en France que de véhicules thermiques à la fin des années 2010.
- Rendre plus sobres et décarboner les mobilités notamment en fournissant le service le plus adapté en fonction du besoin de déplacement et en facilitant le développement de la mobilité électrique.
- Accompagner la diversification et les investissements des sous-traitants de la filière automobile
- Assurer la souveraineté et la résilience de nos solutions de mobilité en permettant en particulier à la France de capter la valeur ajoutée liée au développement des modes de transports bas-carbone.
- Garantir une offre de déplacement attractive, efficace et accessible pour tous.

La mobilité des personnes et des biens est une attente sociale et économique forte dans tous les territoires. Le développement de nouveaux services de mobilité bas-carbone sobres et performants exige une approche globale, intermodale et combinant innovations technologiques et non technologiques.

Les ambitions en chiffres

10

Nouveaux champions français des nouvelles mobilités d'ici 2030

+6

Gagner 6 places dans la filière logistique et entrer dans le top 10 mondial

2 millions

de véhicules électriques et zéro émission produits en France par an dès 2030

3,6 Mds€

pour investir dans des systèmes et solutions de mobilités afin d'accélérer la sobriété, la performance et la compétitivité de la filière automobile

Les axes stratégiques

1. Soutenir la R&D pour créer une nouvelle offre de briques technologiques compétitives et souveraines
2. Investir dans les outils de production en France notamment pour amplifier la transition de l'industrie automobile
3. Développer les capacités de production de batteries
4. Diversifier les activités des sous-traitants, notamment ceux de la filière automobile
5. Revitaliser les territoires en particulier en les accompagnant dans les mutations des filières de la mobilité
6. Soutenir l'adaptation des infrastructures et accélérer le déploiement des services de mobilité routière automatisée et connectée
7. Accélérer la transition vers la mobilité décarbonée et numérisée, notamment par des transports publics performants
8. Gagner en compétitivité économique, écologique et énergétique dans le transport de marchandises

Des exemples concrets

ALSTOM - TGV-M – Speedinnov "Le TGV du futur"

Le TGV-M sera plus capacitaire, plus écologique, plus connecté, et plus accessible. Il présente de nombreuses innovations majeures :

- Surface à bord augmentée de 20% (740 places possibles contre 634 actuellement)
- Forte efficacité énergétique pour le plus faible bilan carbone du marché (-32% d'émissions de CO2)
- 97% des composants recyclables
- Accessibilité accrue à bord

- Maintenance et disponibilité optimisées
- Modularité inédite, qui permet d'ajuster le nombre de voitures au plus près des besoins du marché

VERKOR

France 2030 soutient l'entreprise Verkor, basée à Grenoble, qui produit des batteries lithium-ion pour véhicule électrique. L'entreprise porte un projet d'implantation d'une nouvelle usine à Dunkerque.

Objectif : Produire en France, à l'horizon 2030, le premier avion bas-carbone

Stratégie pilotée par le ministère
de la Transition écologique et de
la Cohésion des territoires et le
ministère de l'Industrie

Les grands objectifs

- Se rapprocher de l'objectif de neutralité carbone du transport aérien d'ici à 2050
- Engager la transition vers de nouveaux combustibles bas carbone, en augmentant l'incorporation de carburants alternatifs durables et en recourant à de nouveaux vecteurs énergétiques comme l'hydrogène

Un avion de ligne sur deux dans le monde est français et européen. Décarboner le secteur de l'aéronautique répond à une triple nécessité : contribuer aux objectifs globaux fixés par l'accord de Paris sur le climat, maintenir notre tissu industriel et de savoir-faire d'excellence et sécuriser l'excédent commercial qui permettent à la France de se positionner en leader international.

Les ambitions en chiffres

2 Gt CO₂

Eviter l'émission de plus de 2 milliards de tonnes de CO₂ en cumulé d'ici 2050

30%

D'efficacité énergétique sur la consommation en vol et les pratiques au sol

6%

D'incorporation de carburants durables d'aviation (SAF) en 2030, conformément aux ambitions européennes

1,5 Md€

pour investir dans la décarbonation
du secteur aérien

Les axes stratégiques

1. Les technologies d'ultra sobriété pour gagner jusqu'à 30 % d'efficacité énergétique, notamment via le développement de voilures ultra efficaces, d'aérostructures ultra légères, de nouveaux moteurs à très haut taux de dilution et de systèmes d'énergie embarqués optimisés grâce à un usage étendu de l'énergie électrique, allant jusqu'à l'hybridation électrique de la propulsion
2. La transition vers de nouveaux combustibles bas carbone, en augmentant l'incorporation de carburants alternatifs durables et en recourant à de nouveaux vecteurs énergétiques comme l'hydrogène. La montée à l'échelle industrielle de la production des carburants alternatifs durables est un enjeu majeur afin que les produits atteignent un volume suffisant pour faire face à la demande en SAF d'ici à 2030, un prix de commercialisation compétitif et puissent se substituer à leurs équivalents fossiles et ainsi participer à la décarbonation du secteur des transports.

Des exemples concrets

Airbus/Safran : projet ACCORD

Il s'agit d'un projet majeur, rassemblant tous les équipementiers nationaux (22 partenaires), qui définit l'architecture future des systèmes électriques embarqués sur avion Airbus, sur des bases totalement en rupture avec l'état de l'art aéronautique.

Dassault : projet Falcon 10X

Le Falcon 10X est un avion de grande capacité à performances énergétiques améliorées (-15 à -20%), qui sera le premier jet d'affaire au monde compatible avec 100% de SAF, avec une entrée en service autour de 2025. Cette diversification touchera aussi l'amont des autres secteurs de la mobilité : ferroviaire et aéronautique.

Objectif : Innover pour une alimentation saine, durable et traçable

Stratégie portée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère de l'Industrie

Les grands objectifs

- Accélérer les transitions agroécologique et alimentaire par la diffusion de l'innovation
- Garantir la souveraineté alimentaire en renforçant la résilience des filières et en valorisant le potentiel de la bioéconomie
- Réduire les émissions de GES et restaurer la biodiversité, assurer la résilience des forêts pour renforcer leur rôle de puits de carbone
- Structurer les filières agricoles et alimentaires ainsi que la filière forêt-bois dans les territoires
- Mieux comprendre les liens entre alimentation et santé afin de promouvoir des comportements alimentaires vertueux

La prise en compte des effets du changement climatique sur la production agricole, le développement de l'agroécologie, le développement de la filière forêt-bois et la résilience dans le domaine agroalimentaire sont des enjeux majeurs pour relever le défi de la souveraineté alimentaire. France 2030 accompagne l'innovation et l'investissement pour permettre l'accès de tous à une alimentation saine et durable.

Les ambitions en chiffres

+100%	+20%	-20%
De surfaces cultivées en légumineuses	D'emplois dans les filières agroalimentaires	De surpoids et d'obésité pour les enfants et les adolescents

2,3 Mds€
pour investir dans une alimentation saine,
durable et traçable afin d'accélérer
la révolution agricole et alimentaire.

Les axes stratégiques

1. Augmenter la capacité de production agricole la diversification des produits et des services, l'adaptation au changement climatique et la relocalisation des productions alimentaires.
2. Promouvoir des modèles de production plus intégrés et résilients en finançant l'innovation et sa diffusion autour de filières territorialisées et en accompagnant les nouveaux entrepreneurs du vivant
3. Expérimenter et déployer des combinaisons d'innovations (techniques et biotechnologiques, numériques, organisationnelles...) afin de
4. réduire les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'intrants et de restaurer la biodiversité
4. Accompagner les consommateurs vers une alimentation saine et durable, à travers notamment l'éducation à l'alimentation et la diversification des sources de protéines
5. Adapter les forêts et les écosystèmes forestiers au contexte du changement climatique et reconquérir notre souveraineté économique et carbone grâce à la filière forêt-bois

Des exemples concrets

Entreprise ARD Projet Ever Vigne

Ever Vigne est un projet collaboratif, porté par le cluster industriel « ARD », qui vise à proposer de nouvelles solutions de biocontrôle pour lutter contre le mildiou de la vigne, avec une efficacité prouvée dans les vignobles.

Entreprise Green Spot Technologies Projet InGREENdient

InGREENdient est un projet de démonstrateur industriel en vue d'accélérer la mise sur le marché d'ingrédients fermentés à destination de l'alimentation humaine, à partir de coproduits de la première transformation alimentaire (pépins, pulpes, pelures de pomme, orange, carotte, betterave, son de blé, etc.).

Objectif : Produire en France au moins 20 bio-médicaments, notamment contre les cancers, les maladies chroniques et développer et produire des dispositifs médicaux innovants

Stratégie pilotée par le ministère de la Santé et de la Prévention (MSP), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Industrie

Les grands objectifs

- Renforcer l'attractivité de la France et accélérer les (re)localisations
- Soutenir l'excellence de la recherche française et de sa valorisation pour faire de la France un leader en matière de produits de santé très innovants
- Donner un nouvel élan aux coopérations public-public et public-privé pour construire des projets ambitieux pour les chercheurs, les industriels et les investisseurs
- Favoriser l'accès au marché

Sur la santé, le plan France 2030 vise à « mieux vivre », en prévenant, en soignant mieux et en combattant les maladies infectieuses émergentes, à « mieux produire » sur notre territoire les médicaments et dispositifs médicaux dont notre pays a besoin, et à « mieux comprendre » le vivant et les maladies, afin de mieux partager la connaissance des sciences de la vie.

Les ambitions en chiffres

1Md€

Pour soutenir l'excellence de notre recherche biomédicale

3

Bioclusters de dimension mondiale

20

Biomédicaments produits en France dans 10 ans

7,5 Mds€

Pour faire de la France
la 1^{ère} nation européenne innovante
et souveraine en sante

Les axes stratégiques

1. Soutenir l'excellence de notre recherche biomédicale, au travers de la création de 3 bioclusters de dimension mondiale, de nouveaux instituts de recherche hospitalo-universitaires, et un soutien aux infrastructures nationales de recherche en biologie et santé, aux cohortes et aux biobanques
2. Investir dans les 4 domaines prioritaires pour produire des biothérapies, développer et produire les dispositifs médicaux de demain, aller plus loin en termes de santé numérique et lutter contre les MIE et les menaces NRBC
3. Accélérer la croissance des startups et les innovations de ruptures, via un renforcement de l'investissement de Bpifrance en santé
4. Devenir le leader européen des essais cliniques, par des simplifications réglementaires, un accompagnement de la structuration des organisations et un soutien financier

Des exemples concrets

Le projet LAKHESYS de Astraveus

Le projet LAKHESYS OSKL (Optimal Scale-Up) porte sur la démonstration de la performance en conditions réelles d'une technologie d'optimisation de mise à l'échelle des bioprocédés pour les applications de thérapies cellulaires et géniques, permettant de dérisquer les étapes de développement, réduire les investissements nécessaires pour la production, ainsi que les coûts de production de médicaments en cours de développement clinique.

INOTREM

Inotrem est une société de biotechnologie en phase clinique avancée spécialisée dans le développement d'immunothérapies pour les syndromes inflammatoires. Son projet ESSENTIAL vise notamment à développer un traitement contre les formes grave de Covid-19 et vient d'annoncer des résultats cliniques très prometteurs.

Objectif : Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs

Stratégie pilotée par le ministère
de la Culture (MC) et le ministère
de la transition numérique et des
télécommunications

Les grands objectifs

- Défendre la souveraineté et la diversité culturelle française et européenne (enjeux de production et de diffusion)
- Accélérer l'émergence de futurs champions nationaux sur certains segments technologiques clés
- Changer d'échelle dans la formation des nouveaux talents aux métiers d'avenir
- Accélérer la diffusion de l'innovation pour renforcer la démocratisation culturelle et l'accessibilité à tous les publics et mieux prendre en compte les problématiques du développement durable
- Positionner la France en tête de la production des contenus culturels de demain

La Culture est au cœur du modèle français. Elle doit être au cœur de la transformation impulsée par France 2030. C'est autant un enjeu d'épanouissement individuel que de cohésion sociale, de développement économique, de rayonnement international, de développement durable ou de transformation technologique.

Les ambitions en chiffres

+15%	+30%	* 2
de pépites françaises dans la filière (PME/ETI à forte croissance)	de talents destinés aux métiers d'avenir dans les ICC	du CA de la filière de la production cinéma, audiovisuel, jeu vidéo

1 Md€

pour accélérer les transitions numérique et écologique de la Culture, affirmer les enjeux de souveraineté culturelle et faire émerger les pépites parmi les entreprises culturelles.

Les axes stratégiques

1. Positionner la France en leader européen des infrastructures de tournage, de production et de post-production et adapter la formation aux nouveaux besoins des filières de l'image et du son
2. Accélérer les transitions numérique et écologique de la Culture et former aux métiers d'avenir
3. Positionner la France en leader européen des contenus culturels et des technologies immersives

Des exemples concrets

EMISSIVE : Expériences immersives avancées

Accompagnée par le fonds Tech and Touch opéré par Bpifrance, lauréate du prix innovation dans la Culture de l'IFCIC, soutenue dans le cadre du concours i-Nov, Emissive développe des expériences immersives virtuelles telles qu'Eternelle Notre-Dame ou l'Horizon de Khéops. Un voyage fascinant dans le temps et l'espace à réaliser en groupe.

INSULA ORCHESTRA-VRTUOZ : Projet Wynn

Comment faire venir à l'opéra un public d'adolescents et de jeunes adultes qui ne s'y destine pas spontanément ? C'est pour répondre à cette ambition que Laurence Equilbey a conçu un concert immersif mixant les univers de l'opéra de Beethoven et celui du manga en utilisant les dernières technologies de réalité virtuelle développées par VR-Tuoz. Le projet est soutenu dans le cadre du dispositif « Expérience augmentée du spectacle vivant » opéré par la Banque des Territoires.

Objectif : Prendre tout notre part à la nouvelle aventure spatiale

Stratégie pilotée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, le ministère des Armées, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Prendre toute notre part dans la nouvelle aventure spatiale

Les grands objectifs

- Renforcer le New Space français par un soutien bénéficiant pour deux tiers aux acteurs émergents afin d'assurer le positionnement de la France sur des marchés en forte croissance
- Investir sur les technologies de rupture qui structureront le futur paysage spatial en articulant mieux retombées de la recherche spatiale et innovations industrielles
- Soutenir les acteurs de la recherche spatiale, pour leur force d'innovation amont, la valorisation de leurs données, et leurs capacités instrumentales ; renforcer leur lien avec l'industrie spatiale
- Orienter les investissements sur les besoins avérés des utilisateurs / les marchés porteurs

Le New Space français émerge, composé d'une grande diversité d'acteurs qui bouleversent les acquis. La France, en alliant l'expérience des acteurs établis et l'inventivité des nouveaux acteurs, en s'appuyant sur ses forces de recherche et d'innovation et ses capacités industrielles, doit réussir le défi des nouvelles frontières du spatial.

Les ambitions en chiffres

+1

Micro - mini lanceur réutilisable à l'horizon 2026

+10

Services offerts par des constellations opérationnelles en 2030

+200

Entités publiques et privées utilisatrices de données spatiales

1,5 Md€
pour augmenter la part de marché mondiale de la filière spatiale française sur les marchés de demain

Les axes stratégiques

1. Assurer à la France, au sein de l'Europe, un accès autonome à l'Espace
2. Renforcer l'industrie spatiale française sur les constellations
3. Prendre des positions stratégiques et souveraines sur les nouveaux marchés du spatial
4. Soutenir l'excellence de la recherche et de l'innovation spatiale française
5. Favoriser la dualité des applications

Des exemples concrets

Hybrid Propulsion for Space DEHYMOS – micro lanceur 250 kg

Porté par la startup HyPr Space ce projet a pour objectif de développer un micro-lanceur réutilisable à propulsion hybride, afin d'abaisser les coûts d'accès à l'Espace. Grâce à une architecture brevetée, l'innovation technologique proposée vise à mettre sur le marché un propulseur performant, économique, et respectueux de l'environnement car utilisant du carburant recyclé.

KAYRROS

Analyses de données spatiales pour l'énergie, les ressources naturelles et l'environnement

Prise de participation du fonds « French Tech Souveraineté » au capital de la société Kayrros comptant parmi les leaders mondiaux de l'observation spatiale d'actifs terrestres. Kayrros utilise toutes les données disponibles sur un actif industriel donné (satellitaire, IoT, données mobiles, Web, etc.) pour fournir les informations les plus fiables sur le statut de cet actif.

Objectif : Investir le champ des fonds marins

Stratégie pilotée par le ministère de la Mer, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Industrie

Les derniers espaces inexplorés

Les grands objectifs

- Augmenter sensiblement notre connaissance scientifique des grands fonds marins, notamment en réalisant des campagnes d'exploration en mer
- Faire émerger et renforcer un pôle d'industriels français, compétitifs au niveau mondial, capable de fournir les engins et services nécessaires à cette exploration scientifique.
- Partager les connaissances issues de ces explorations

Les grands fonds, où la profondeur dépasse 200 m, couvrent les deux tiers de la surface de la Terre. C'est un univers sombre, froid et sous forte pression, hostile à l'Homme : seule une faible fraction en a été explorée. Pourtant, ils recèlent une biodiversité très riche et interagissent avec notre climat. Comprendre ces milieux sera source de découvertes scientifiques majeures.

Les ambitions en chiffres

10

Nouveaux systèmes industriels développés et utilisés en mer

20

Campagnes d'exploration scientifique en mer

350 M€

pour investir dans la connaissance scientifique des grands fonds marins et l'industrie française.

Les axes stratégiques

1. Renforcer la recherche scientifique en lançant un programme d'équipements prioritaires de recherche dédié aux grands fonds marins
2. Soutenir l'innovation en lançant au moins un appel à projets innovants spécifiques aux grands fonds marins
3. Conduire des missions d'exploration, pour recueillir la connaissance scientifique des grands fonds marins, en mettant en œuvre des matériels innovants fournis par des industriels français
4. Diffuser les connaissances et réaliser des actions de sensibilisation à destination du grand public (reportages, expositions...)

Des exemples concrets

ECA Robotics Utilisation du drone UlyX pour explorer les zones sous contrat AIFM

Commandé par l'IFREMER, UlyX est un drone de nouvelle génération, capable de plonger à 6 000 m de profondeur. Il sera utilisé opérationnellement pour la première fois pour explorer les zones attribuées à la France par l'Autorité Internationale des Fonds Marins..

Planeur sous-marin profond

Les planeurs sous-marins permettent d'explorer une zone pendant une longue durée, mais sont actuellement limités à 1000 m de profondeur. Le projet consiste à développer un planeur capable d'atteindre 3 500 m et de l'utiliser pour explorer la zone autour du volcan sous-marin récemment apparu au large de Mayotte.

Levier : Sécuriser l'accès aux matières premières

Stratégie pilotée par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de la Transition énergétique et le ministère de l'Industrie

Les grands objectifs

- Sécuriser les importations de matières premières qui ne peuvent être produites sur le territoire, voire constituer des stocks
- Attirer sur le territoire les phases de production de matières premières
- Développer l'industrialisation de filières durables de substitution
- Renforcer le recyclage des matières premières critiques et leur réincorporation
- Soutenir la formation et la recherche publique et partenariale

La sécurisation des approvisionnements relève d'un double enjeu. D'une part, la transition énergétique et environnementale engendre le basculement d'une économie majoritairement dépendante aux hydrocarbures vers une économie basée sur d'autres ressources. Nos outils productifs doivent permettre d'améliorer notre souveraineté nationale en réduisant leurs dépendances.

Les ambitions en chiffres

x4

Quadrupler les tonnages de textiles ménagers recyclés à horizon 2025

2

Millions de tonnes de plastiques recyclés à horizon 2025

-25%

D'excédent papetier à recycler en 2025, et -50% en 2030

2,9 Mds€
pour investir dans des leviers d'approvisionnements durables et garants d'une réindustrialisation de la France et sa souveraineté.

Les axes stratégiques

1. Améliorer la souveraineté vis-à-vis des métaux critiques, terres rares et aimants, via une réduction de la dépendance aux intrants, en améliorant les boucles de recyclage et en relocalisant des étapes de production des chaînes de valeur
2. Répondre aux enjeux liés au plastique : maîtriser la conception de produits plus recyclables, en l'absence d'alternative : développer des plastiques plus durables et industrialiser les recyclages mécaniques et chimiques pour s'assurer de minimiser l'impact environnemental des plus 3,7 millions de tonnes par an de déchets, essentiellement d'emballages
3. Bois et autres biosourcés : structurer, moderniser et parfois développer un outil industriel (en articulation avec les ressources amonts et les besoins aval) pour répondre au mieux à la demande nationale de produits sous-jacents et améliorer notre balance commerciale en exportant des produits transformés
4. Intrants agricoles et agroalimentaires : mobiliser de manière soutenable et résiliente les chaînes d'approvisionnement en matières premières agricoles françaises et européennes, et pallier d'éventuelles défaillances de marché

Des exemples concrets

CARBIOS : Démonstrateur de recyclage enzymatique des plastiques

2019 - CARBIOS et Toulouse White Biotechnology assurent la montée en échelle d'un procédé de recyclage enzymatique de déchets et fibres en PET. Ce projet permet d'ouvrir les perspectives d'industrialisation internationale pour recycler massivement la plupart des plastiques en boucle fermée.

Les Tissages de Charlieu, Synergies TLC, TDV Industries, MAPEA, CETI : FIREX (Filière Industrielle de Recyclage des tEXtiles)

Ce projet a pour objectif de lever des verrous pour recycler des textiles par la massification de gisement, des technologies d'effilochage, de valorisation des fibres naturelles et synthétiques. L'ambition est de traiter 20 000 tonnes de TLC à compter de 2024.

Levier : Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes

Stratégie pilotée par le ministère
de l'Enseignement supérieur et
de la Recherche et le ministère de
l'Industrie

Les grands objectifs

- Doubler les capacités de production de composants électroniques de pointe
- Avoir une offre française de conception et intégration d'usines 4.0
- Être à la pointe de la recherche mondiale (composants THz, ...)
- Former les talents nécessaires à tous niveaux de qualification

Pour développer son industrie, il est essentiel que la France se dote des outils essentiels à sa transformation :

- des capacités de production de composants électroniques suffisantes pour sécuriser les besoins des usines françaises ;
- des technologies françaises pour concevoir, équiper et exploiter les usines de demain.

Les ambitions en chiffres

x2	18 000	10 000
Doublment de la capacité de production française de semi-conducteurs	créations d'emplois d'ici 2024 dans la filière électronique	personnes en plus formées dans les filières électronique & robotique

5,4 Mds€

investis pour assurer la capacité de nos industries à se transformer, et à être moins dépendants de quelques géants étrangers.

Les axes stratégiques

1. Soutenir l'offre industrielle, avec des projets structurants pour les filières, en mobilisant des financements nationaux et européens
2. Disposer d'une avance technologique sur les nouvelles technologies de fabrication
3. Renforcer les dispositifs de formation pour répondre aux besoins de main d'œuvre que crée la croissance du secteur
4. Développer nos capacités de production, en attirant de grands équipements pour sortir de la dépendance actuelle

Des exemples concrets

Installation d'une megafactory de composants semi-conducteurs

Projet Liberty d'installation, à Crolles, d'une usine (megafab) de production de composants électroniques de technologie FDSOI, domaine d'excellence de l'écosystème européen de recherche et d'industrie.

Portée conjointement par STMicroelectronics et GlobalFoundries, cette nouvelle assise industrielle en France est une contribution directe et significative à l'enjeu de sécurisation de nos chaînes de valeur

Levier : Développer les talents en construisant les formations de demain

Stratégie pilotée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion, et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Les grands objectifs

- Soutenir l'émergence de talents et accélérer l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir
- Soutenir les initiatives innovantes dans l'enseignement scolaire en investissant dans le fonds d'innovation pédagogique
- Former jusqu'à 1 millions de jeunes, demandeurs d'emploi ou salariés par an et les préparer aux métiers de demain
- Faire la preuve dans 12 départements de la transformation numérique des pratiques pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves

Pour faire face au besoin croissant de nouvelles compétences au niveau national, le plan France 2030 accompagne la transformation de l'appareil de formation, de l'école et de l'enseignement supérieur dans les secteurs identifiés comme les plus stratégiques.

Les ambitions en chiffres

1 million

De personnes formées aux métiers d'avenir d'ici 2030

120 000

Enseignants dans le scolaire et le supérieur intégrant le numérique.

2,8 Mds€

pour investir
dans l'enseignement et la formation.

Les axes stratégiques

1. Améliorer la connaissance des besoins en compétences et en emploi à court, moyen et long terme pour les priorités France 2030
2. Investir dans la création de nouvelles formations répondant aux besoins de demain sur la base des diagnostics des besoins en compétences
3. Rendre plus flexibles la validation des diplômes, les parcours des apprenants et les parcours professionnels
4. Tirer profit des nouvelles technologies numériques pour renouveler les modalités de la formation

Des exemples concrets

Ecole de la batterie

Le fabricant de batteries Verkor a formé un consortium avec 11 partenaires pour développer de nouveaux cursus de formations professionnelles à tous les niveaux d'études, du CAP au doctorat. Plus de 70 formations initiales nouvelles ou adaptées seront proposées aux étudiants et 60 programmes de reconversion seront proposés aux actifs.

GenHyO

Le projet vise à structurer la filière hydrogène en Occitanie en termes de formation aux métiers de l'hydrogène pour répondre à court, moyen et long terme aux besoins des acteurs du territoire sur l'ensemble de l'écosystème hydrogène (production, conversion, stockage, distribution).

Levier : Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres

Stratégie pilotée par le ministère
de l'Enseignement supérieur et
de la Recherche et le ministère de
l'Industrie

Les grands objectifs

- Dans chaque domaine stratégique, les acteurs français et européens doivent avoir au moins une solution fonctionnelle, acceptable et offrant des garanties suffisantes du point de vue de la souveraineté.
- Les acteurs français doivent se positionner sur les segments émergents dans lesquels des positions de domination ne sont pas encore cristallisées (edge-cloud, 6G, IA embarqué...), afin d'y conquérir des parts de marché suffisantes pour garantir une réelle concurrence.
- Les acteurs du numérique doivent permettre et accompagner la transition numérique de l'ensemble des autres acteurs économiques, des consommateurs et des citoyens.

Le numérique a infusé dans tous les domaines de la vie quotidienne : nos communications, nos loisirs, notre consommation... Et pourtant, ce secteur est encore largement dominé par des acteurs étrangers. Notre action a pour objectif d'accompagner les startups et autres acteurs français du numérique dans la mise à disposition de solutions techniques souveraines qui répondent aux attentes des citoyens et consommateurs français et européens.

Les ambitions en chiffres

x2	600	2 000	2000
La part de marché des acteurs français du cloud	Cible de brevets 6G	Nombre de diplômés supplémentaires en IA	qubits utiles dans les ordinateurs quantiques

4 Md€

pour investir dans la transformation de
notre écosystème de formation et de recherche

Les axes stratégiques

1. Capitaliser sur l'excellence scientifique de la France en matière de quantique pour affirmer notre capacité à être un acteur de premier rang sur le plan technologique et industriel
2. Faire émerger une alternative technologique française et européenne, qui fasse de la France une puissance économique souveraine du cloud
3. Maîtriser les briques technologiques nécessaires à la 5G et accélérer le développement des usages tout en étant au rendez-vous de la 6G
4. Stimuler la formation, la recherche et les usages en intelligence artificielle et son adoption par l'ensemble de la société française, dans le respect de nos valeurs
5. Garantir la sécurité, la soutenabilité environnementale et la disponibilité des talents dans tous les domaines du numérique (IA, cloud, télécoms, quantique...)

Des exemples concrets

Hybrid Quantum Initiative

Le programme vise (1) à fédérer un écosystème de développeurs et d'expérimentateurs autour de processeurs quantiques de première génération dits NISQ (« Noisy Intermediate Scale Quantum ») développés par des startups françaises et européennes et (2) à soutenir le développement d'au moins deux solutions souveraines concurrentes d'ordinateur quantique universel à l'horizon 2032. D'ores et déjà, une première machine NISQ de la startup Pasqal a été sélectionnée et une seconde est en cours de sélection pour être mises à disposition des chercheurs en 2023.

Création d'une alternative européenne open-source aux plateformes cloud des hyperscalers

Projet porté par OVHcloud, visant à créer une pile logicielle cloud complètement open-source, garantissant un haut niveau d'interopérabilité et de transparence. Le projet a une forte dimension européenne de par sa participation au sein du PIIEC (Projet Important d'Intérêt Européen Commun) Cloud, auquel participent douze Etats-Membres, et piloté par la France et l'Allemagne, pour un investissement global public-privé d'environ 5Mds€.

Levier : Accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups

Stratégie pilotée par le ministère
de l'Économie, des Finances et
de la Souveraineté industrielle
et numérique, et le ministère de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Les grands objectifs

- Accompagner les entreprises innovantes dans la réalisation de leur projet innovant et de leur stratégie de croissance ambitieuse, créatrice de valeur économique et environnementale
- Créer 500 start-ups deeptech par an à horizon 2030
- Réindustrialiser la France : implémentation de start-ups sur 100 sites industriels par an à horizon 2030
- Développer les champions français et européens de demain : 100 licornes françaises dont 25 vertes (à fort impact environnemental) et 10 décacornes
- Développer l'innovation dans les territoires : « Innovation pour tous et partout »
- Soutenir les projets R&D de filières industrielles et de services sur les marchés porteurs, en contribuant aux transitions énergétique, écologique et numérique

Le comité innovation et startups (CISU) regroupe les moyens dédiés au soutien structurel à l'innovation, la croissance et l'industrialisation, sur l'intégralité du territoire métropolitain et ultra-marin. Complémentaire aux autres volets du plan France 2030, il est mis en œuvre dans une logique « bottom-up », sans pré-ciblage thématique avec la même exigence d'excellence, de prise de risque et de sélectivité pour résoudre les grands défis économiques et environnementaux.

Les ambitions en chiffres

100 licornes dont 25 vertes **500** start-ups deeptech par an **100** sites industriels par an

4,2 Mds€
pour soutenir l'émergence
et la croissance des acteurs innovants en France
(hors fonds propres)

Les axes stratégiques

1. Déploiement de moyens renforcés pour l'innovation des entreprises à tout stade de maturité, avec des dispositifs sélectifs (concours, appels à projets) et plus généralistes (aides guichet), mise en place d'outils d'accompagnement pour épauler les start-ups dans leur développement (e.g. Diags, stratégies PI)
2. Soutien à la deeptech - 3 Md€ de financement (y compris fonds propres)
3. Soutien à l'industrialisation des start-up - 2,3 Md€ de financement
4. Accompagnement de la croissance et de l'hypercroissance (e.g., fonds propres, Scale-Up Europe)

Des exemples concrets

SEDENE DE GREENMETRICS - PILOTER DURABLEMENT SON EMPREINTE CARBONE

Greenmetrics est une start-up française existant depuis 2020, dont la mission principale est de mesurer puis réduire l'empreinte environnementale numérique des entreprises. Greenmetrics a développé une plateforme SAAS et des technologies permettant aux entreprises et administrations d'automatiser l'accès aux données et réduire leurs impacts environnementaux liés à leur activité numérique. Le projet SEDENE sera un accélérateur de la décarbonation du numérique dans les entreprises et réduira durablement l'empreinte environnementale en proposant des solutions pertinentes.

BSFOOD D'INNOVAFEED - PRODUCTION INDUSTRIELLE PROTEINE D'INSECTE

InnovaFeed génère de la protéine d'insecte à partir de coproduits agricoles disponibles en France. Ses produits sont commercialisés sous forme d'ingrédients afin de soutenir des filières alimentaires locales, résilientes et durables. InnovaFeed souhaite aujourd'hui accélérer le développement de produits destinés à l'alimentation humaine. InnovaFeed se donne ainsi pour objectif de développer et de mettre sur le marché d'ici 2023 les applications les plus pertinentes, tant d'un point de vue nutritionnel qu'environnemental.

Levier : S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation

Stratégie pilotée par le ministère de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche

« Le terreau indispensable à la croissance des objets France 2030 »

Les grands objectifs

- Professionnaliser les études et former des citoyens éclairés, tout au long de leur vie
- Renforcer le positionnement des organismes de recherche dans leur rôle de pilote programmatique national, en articulation à l'échelle des territoires avec les universités
- Accélérer la transformation engagée sur le plan deep tech, en matière de pré-maturation, de transfert et de développement de l'innovation
- Réaffirmer le rôle des sciences humaines et sociales (SHS) dans l'analyse des enjeux et l'aide à la prise de décision
- Renforcer l'autonomie et la performance de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Faire de la France le pays leader et précurseur en matière d'universités européennes

Dans un monde de plus en plus complexe et qui doit faire face à des transitions inédites, il nous appuie sur l'excellence de notre système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, pour former aux métiers de demain, développer et partager une recherche de pointe, assurer le transfert de ses résultats et éclairer la compréhension de l'avenir.

Les ambitions en chiffres

3Md€

Pour la recherche émergente et stratégique pour notre économie

800M€

Pour différencier nos universités, dans tous les territoires

37

Universités françaises dans une alliance européenne (sur 44 alliances européennes)

4 Md€

pour investir dans la transformation de
notre écosystème de formation et de recherche

Les axes stratégiques

1. Poursuivre la structuration du paysage de la recherche, pour répondre aux défis scientifiques de France 2030
2. Développer les leviers d'actions et les ressources propres des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, en soutien à leur stratégie
3. Préparer les acteurs français de l'enseignement supérieur et de la recherche aux évolutions du paysage européen dans ce domaine
4. Développer une stratégie SHS afin de renforcer leur rôle dans la société

Des exemples concrets

CNRS : MoleculArXiv

MoleculArXiv est un programme de recherche au cœur de la transition numérique mais aussi écologique puisqu'il propose de développer le stockage de données sur l'ADN ou dérivés, une solution technologique radicale au problème de la conservation sur la durée de données toujours plus massives. Ce PEPR exploratoire est porté par le CNRS, en partenariat avec : INRIA, Université de Strasbourg, Université Paris Sciences et Lettres, Université Côte d'Azur.

La Rochelle Université : ExcelLR

Avec le projet ExcelLR, en partenariat avec le CNRS, l'IRD et l'Ifremer, La Rochelle Université consolide sa « signature » de site sur le littoral durable, en développant des cursus spécialisés et en renforçant la spécialisation de la recherche. Cette stratégie affirmée de différenciation, ancrée dans le territoire, lui a permis de fédérer tous ses laboratoires, ses programmes de master et de doctorat au sein d'un nouvel Institut et de prendre la tête de l'Alliance européenne sur cet enjeu, composée de 9 universités.

Retrouvez l'intégralité
des mesures de France 2030
sur **france2030.gouv.fr**

Contact Presse

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58 - presse.sgpi@pm.gouv.fr